

SANS-ABRISME ET MAL LOGEMENT DANS LE CANTON DE VAUD. L'état responsable de la violence de la rue.

A la sortie de l'hiver, le collectif 43m2 est de retour. Si quelques victoires en demi-teinte ont été grapillées ici et là, la lutte pour le droit au logement et contre la précarité est plus nécessaire que jamais. Les autorités vaudoises continuent à être défailiantes : à nouveau, 165 places fermeront jusqu'à l'hiver prochain.

Le collectif 43m2 se bat contre la violence d'état qui laisse les gens à la rue, sans solutions et dans une extrême précarité. 43m2 déplore plus largement l'hypocrisie des autorités vaudoises, qui appliquent une politique répressive et criminalisante à l'encontre des personnes dormant dans la rue qui sont continuellement contrôlées, violentées et harcelées. Nous dénonçons le racisme systémique de ces pratiques politiques. Nous choisissons l'action directe face à l'urgence de la situation, nous tentons d'ouvrir des brèches et d'accélérer les processus de changement.

UN DISPOSITIF AU BORD DU COLLAPSE, AUCUNE SOLUTION À L'HORIZON...

Le 25 avril dernier, un communiqué de la Municipalité de Lausanne annonce que le dispositif d'hébergement d'urgence (HU) « a connu seulement 6 nuits où l'ensemble des lits étaient occupés »¹. Ce chiffre laisse volontairement penser qu'il n'y a eu que 6 nuits pendant lesquelles des personnes ont été refusées aux portes des HU, alors **qu'entre le 1.12.22 et le 26.04.23 il y a eu 1898 refus**², soit 878 refus en plus que l'année dernière pour la même période !

Période	Nombre de refus
Du 1.12.21 au 26.04.22	1020
Du 1.12.22 au 26.04.23	1898

Les fermetures estivales viennent aggraver une situation déjà extrêmement problématique.

Cet hiver, après moins d'un mois d'ouverture, « **Le Répit** » a été contraint de fermer provisoirement ses portes face à l'afflux de personnes (jusqu'à 170 par soir) et au manque de moyens à disposition.

Le Bureau des Réservations de Lausanne a réduit momentanément ses horaires d'ouverture faute de places à pourvoir et donc à réserver.

Comme l'indique le communiqué de la Municipalité, cet hiver la Ville de Lausanne a été contrainte d'activer le plan "Grand Froid". Celui-ci prévoit l'ouverture, en urgence, de 50 lits supplémentaires par la Protection Civile lorsque les températures diurnes ne dépassent jamais les 0°C et les températures nocturnes ne dépassent jamais les -5°C pendant 3 jours de suite. Cyniquement, ce plan d'urgence vise à éviter de retrouver des personnes mortes de froid dans l'espace public. L'accueil s'est fait dans l'abri de protection civile de la Vallée de la Jeunesse dans des conditions d'accueil austères et indignes.

Outre le manque général de places dans le Canton de Vaud, l'accès aux soins est également défaillant. De manière générale, les travailleur·euse·s de différentes structures actives dans le domaine du bas seuil témoignent d'une grande dégradation de l'état de santé physique et mentale des personnes accueillies.

En réponse à ce tableau général, les autorités vaudoises annoncent de tristes bouleversements en mai avec des conséquences directes sur les personnes sans abri. « Le Répit » fermera ses portes et c'est à nouveau 100 personnes qui seront renvoyées à la rue. Dès le 1^{er} juillet, les 65 places de la « Borde 47 »

¹ Ce chiffre a été obtenu en comptabilisant le nombre de nuits pendant lesquelles toutes les places de tous les HU ont été occupées en même temps, sans tenir compte du fait qu'il y a des places réservées aux femmes qui ne sont pas octroyées aux hommes par exemple. Donc pour une même nuit il peut y avoir 30 refus à des hommes tout en n'étant pas saturée dans son ensemble, parce qu'il reste une place vide réservée aux femmes.

² Chiffres tirés de l'outil de travail commun aux HU lausannois tirés du communiqué du « Sleep In ». Le nombre de refus ne correspond pas au nombre de personnes qui dorment effectivement dehors, une même personne peut se présenter dans plusieurs structures pendant la même soirée. Il est impossible de savoir combien de refus équivalent à des personnes qui dorment effectivement dehors.

fermeront elles aussi leurs portes. Dès fin mai 2023, « Le Sleep-in » ne sera plus en mesure de proposer son accueil de jour, faute de budget cantonal.

QUELQUES PAS DE FOURMIS...

En réponse à plusieurs interpellations sur la question du sans-abrisme et notamment à la création de l'[hébergement d'urgence autogéré 24h/24h l'année passée](#), les autorités lausannoises et vaudoises ont proposé la tenue **d'une table ronde** sur le sans-abrisme, dont nous venons de recevoir les actes et la date de la prochaine séance de travail.

Une augmentation budgétaire de 200'000.- au dispositif d'hébergement d'urgence de la commune de Lausanne a été voté en décembre 2022. Un montant largement insuffisant pour remettre sur pied un système dysfonctionnel et pour mettre fin à la politique du thermomètre. A noter qu'un amendement déposé par Ensemble à Gauche proposant une augmentation de 1'236'000.- aurait pu permettre de pérenniser à l'année les lits disponibles dans les structures d'accueil du « Répit » et de la « Borde 47 », or celui-ci a été refusé par la droite et le Parti Socialiste.

Cette augmentation budgétaire permet de maintenir l'hébergement de la « Borde 47 » ouvert pendant 2 mois supplémentaires (mai et juin), mais nous sommes très loin de l'annualisation des structures. « Le Répit » (100 places d'accueil) fermera du 1^{er} mai au 1^{er} novembre et la « Borde 47 » du 1^{er} juillet au 1^{er} décembre. Il reste 139'945 nuitées à pérenniser.

Années	Nombre de nuitées fermées en été
2022	143'910
2023	139'945

En contrepartie, nous célébrons la création de l'hébergement intermédiaire qui dispose de 35 places supplémentaires à Renens, financées par la Commune de Lausanne et cofinancées par le Canton de Vaud. C'est un hébergement ouvert toute l'année qui propose des suivis individuels.

Le communiqué de la Municipalité laisse entendre que tous les besoins sont comblés, or la fin de la politique du thermomètre n'est pas proche du tout ! L'augmentation du nombre de places permettant notamment d'avoir des bonnes conditions d'accueil de nuit n'est pas suffisante. La dépénalisation du camping sauvage pour les personnes contraintes de dormir à la rue est toujours d'actualité.

PERSONNE NE DOIT DORMIR DEHORS !

Les personnes trouvant refuge dans les structures saisonnières qui fermeront prochainement ne disparaissent pas avec l'arrivée du printemps. Nous proposons aux autorités que la répartition de l'augmentation budgétaire de 200'000.- soit discutée collectivement pour les années 23-24, avec les acteur.ices de terrain et les personnes concernées, afin que ces fonds puissent répondre au mieux, même très modestement, à l'urgence qui touche les questions d'hébergement. Urgence qui ne peut plus se cacher sous l'appellation "crise" tant elle est constante et systémique. Face au déni et au mépris des autorités cantonales, nous engageons la Conseillère d'État Rebecca Ruiz à mettre en place une politique ambitieuse et adéquate en termes d'hébergement face à la réalité d'une hausse de la précarité.

Les hébergements d'urgence ne sont pas une solution sur le long terme, encore moins tels qu'ils sont pensés par des institutions n'ayant aucune connaissance des problématiques de la rue (catégorisation raciste, horaires, pas d'accueil de jour, séparation des familles...). Le mal-logement est responsable de l'isolement, de problèmes de santé physique et mentale, de précarité, d'exclusion sociale, de schémas d'addictions ainsi que d'une grande variété d'oppressions, et ce quelle que soit la saison.

Les politiques sociales actuelles sont largement insuffisantes. Loin de viser des solutions pérennes à la problématique entre autres du sans-abrisme, elles promulguent simplement de "l'aide à la survie", sans se souvenir que la survie ne découle pas d'un concours de circonstances fortuit. Dans le contexte suisse, la

survie ne doit pas être considérée comme une prestation, mais comme un acquis social, chaque personne, sur le territoire, a droit de manière inconditionnelle à des prestations permettant de garantir sa dignité. Dans l'attente du respect de la dignité d'accéder à des solutions pérennes de logement, 43m2 rappelle ses revendications :

- Le maintien du nombre de place d'hébergement d'urgence à l'année ;
- L'augmentation du nombre de places à l'année ;
- La dépénalisation du "camping sauvage" (utilisé pour criminaliser les personnes qui dorment dans la rue) ;
- La suppression des ordres de priorité officiels dans l'accès à une place d'hébergement d'urgence;
- Une refonte du Bureau des Réservations lausannois en collaboration avec les acteur.ices de terrain.

Nous serons prochainement de retour pour de nouvelles actions. Pour nous soutenir financièrement et/ou prendre contact avec nous, merci de nous écrire à : 43m2@riseup.net

Le 28 avril, nous serons disponibles par téléphone pour répondre aux questions des journalistes...

... de 10h à 12h : 078 884 35 48

... de 14h à 17h : 076 203 02 97